LE MARAIS DE BLANGY-TRONVILLE

CANTON DE BOVES

Un site écologique à protéger



Ont participé à cette étude préliminaire :

- Vincent BOULET	Etudiant en Phyto-sociologie, U.E.R. Sciences de Lille - Membre de la Société Linnéenne du Nord de la France.
- Christine BRUNEL	Etudiante 3ème cycle en Ecologie, spécialité Entomologie - U.E.R. Sciences d'Amiens Université de Picardie
- Henri CHEVIN	Ingénieur I.N.R.A. Versailles
- Xavier COMMECY	Enseignant - Membre du Comité d'administration du G.E.P.O.P.
- Marcel DOUCHET	Technicien - U.E.R Pharmacie, Université de Picardie - Membre de la Société Linnéenne.
- Maurice DUQUEF	Technicien - U.E.R. Sciences, Université de Picardie - Membre de la Société Linnéenne et du Comité d'administration du G.E.P.O.P.
- Gérard SULMONT	Maître-Assistant - U.E.R. Sciences , Universit de Picardie - Membre de la Société Linéenne
- Jean Roger WATTEZ	Professeur - U.E.R. Pharmacie, Université de Picardie - Président de la Société Linnéenne.

Situés à 11 km en amont d'Amiens, dans la Vallée de la Somme, les marais de Blangy-Tronville présentent plusieurs aspects :

- une partie, privée et divisée en petites parcelles, présente caravanes et pelouses, est donc sans intérêt écologique.

- plusieurs peupleraies communales possédent, quant à elles une faune et une flore sans grande originalité.

- il en est par contre tout autrement des marais, communaux, eux aussi, situés au nord-est de l'étang de l'OPAC, auquel on accède par un petit chemin, après un lotissement tout au bout de la rue du Mail.

Outre l'étang de l'OPAC, couvert de "nénuphars" en été (Nymphaea alba L.) ces marais comportent trois autres étangs, beaucoup plus petits dans lesquels, en juillet-aout, fleurit l'Utriculaire (Utricularia vulgaris L.). C'est une plante aquatique à feuillages submergés qui a la particularité d'être carnivore ; en effet de petites vésicules gonflées et portant des cils peuvent capturer de tout petits animaux, daphnies par exemple, et les digérer grâce à des enzymes. Ses fleurs, qui sortent à l'air libre, sont jaunes avec une gorge bossue et un éperon court. Ce sont en outre des plantes en voie de régression, partout en France, et qui, à ce titre, devraient être protégées. La zone "terrestre" est une saulée à sphaignes, zone marécageuse instable et dangereuse. C'est un paradis de mousses, notamment de sphaignes, espèces acidophiles dont la présence dans le département de la Somme est exceptionnelle. Il y en a notamment dans la réserve naturelle de Boves. Ces mousses forment un tapis mouvant, gorgé d'eau, qui se développe constamment en surface et dont la base forme la tourbe. Notons parmi elles la présence du rare (malgré son nom) Polytricum commune et sur les arbres parmi les lichens, l'exceptionnelle Usnée, indicatrice d'un air pur et non polluée. En marge de cette saulée existe la grande douve (Ranunculus Lingua) grand bouton d'or d'environ 1 m d'hauteur, espèce protégée par les arrêtés ministériels de 1982.

D'autres plantes plus ou moins rares sont aussi présen tel le pigamon jaune (Thalictrum flavum), la massette à feuilles étroites (Typh latifolia) ou l'orchidée Dactylorhyza praetermis

l'ensemble de la flore, comme de la faune n'est pas encore connue, loin s'en faut, et ce sera le but d'études durant les prochaines années.

Néanmoins, nous en avons déjà une vue d'ensemble qui indique un biotope très riche, encore presqu'intact, et cela aux portes d'Amiens.

Dans un but de protection, et bien qu'aucune menace ne soit à craindre dans l'immédiat, il serait souhaitable qu'un arrêté de biotope soit pris (article 4 du décret du 25.11.1977) pour une surface de près de 13 Ha. La présence notamment de la plante protégée Ranunculus lingua (la grande Douve) devrait être le meilleur argument pour ce classement.

Un aménagement très léger serait à faire, surtout la création d'un chemin de rondins, visant à éliminer les quelques tôles ondulées qui s'y trouvent ; tout apport de calcaire (mortel pour les sphaignes) ou de rejets chimiques (désherbants) devra être formellement proscrit. Il est bien entendu que toute modification du niveau d'eau entrainerait soit la noyade, soit le desséchement des diverses mousses et qu'il faut donc éviter la création, notamment, de ballastières à proximité.

La pratique de la pêche et de la chasse pourra se pratiquer comme auparavant, mais il ne semble pas souhaitable de faire une large ouverture au public : une fréquentation abusive serait nocive pour la faune et la flore.

Surface à protéger

Parcelle 30 (étang)	1 ha 46,50
Parcelle 12 (Marais	7 ha 74,09
(nous avons décompté	1 ha 50, surface de la peupleraie à l'est de la parcelle 15)
Parcelle 13 (étang)	1 ha 62,80
Parcelle 14 (étang)	1 ha 93,60
Parcelle 15 (étang)	0 ha 59,75
soit un total de	13 ha 38, 83


Deours
Aubigny
Vecquemont
Blangy-Tronville
Glisy
Bois
l'Abbé
la Briqueterie
le Bacquet
le Champ à Hénon
le Champ à la Fosse
les Coutures
au Blanc
le Chemin Croisé
le Champ Poiadon
au Chemin de la Pierre
la Renardière
le Rideau du Quesnel
la Terrière
Près de l'Ecluse
l'Argentine
le Champ de l'Hôpital
le Champ des Cens
la Tête de Cheval
les Fossés
l'Ormeiel
la Briquetterie
le Champ Tortu
la Couturelle
la Grande Pièce
au Mouronval
les Devises
le Champ Cordier
le Cachy Fontaine
le Champ de Rome
la Plaine de Lance
le Champ Perrel
le Champ Plat
le Vecquemont
le Champ des Fourches
au Moulin
le Champ Pillard
le Nouveau Monde
le Champ Plaideur
la Chaussée Verte
à la Tache
les Onze Journaux
aux Epaves Baillet
Bois Herliet
Bois du Canada
Mont de Boves
la Vallette
les Cerisiers
l'Abri-Holle
le Walquet
le Pinconnier
au St-Sacrement
le Champ à la Fosse
la Fosse Bleu
le Petit Cailloux
le Rideau du Quesnel
Fosse Pierre Gris
les Falaises
la Tronville
Elm de Tronville
Tronville
Grand Marais
Vallée Guillon
Petite Vallée
l'Echaillon
la Guérville
le Petit Blangy
l'Aiguillon
Bellevue Fme
Vallée du Coupe Gorge
Blanc
Ch. du Bois l'Abbé
Ch. du Château
Ch. du Moulin
Ch. des Cinq-Cents
Ch. des Vallées
Ch. de Blangy-Glisy
Ch. de Perfonval
Ch. des Fontaines
Ch. de Tronville
Ch. de Bois
Ch. de Boves
Ch. de Bellevue
Ch. de Blangy
Ch. de Glisy
Ch. de Vecquemont
Ch. de Rome
Ch. de Lance
Ch. de Plat
Ch. de Pillard
Ch. de Plaideur
Ch. de Chaussée Verte
Ch. de Bois Herliet
Ch. de Bois du Canada
Ch. de Mont de Boves
Ch. de Bellevue
Ch. de Vallée du Coupe Gorge
Ch. de Blanc
Ch. de Vallée Guillon
Ch. de Petite Vallée
Ch. de Petit Blangy
Ch. de Aiguillon
Ch. de Onze Journaux
Ch. de Aux Epaves Baillet
Ch. de Bois Herliet
Ch. de Bois l'Abbé

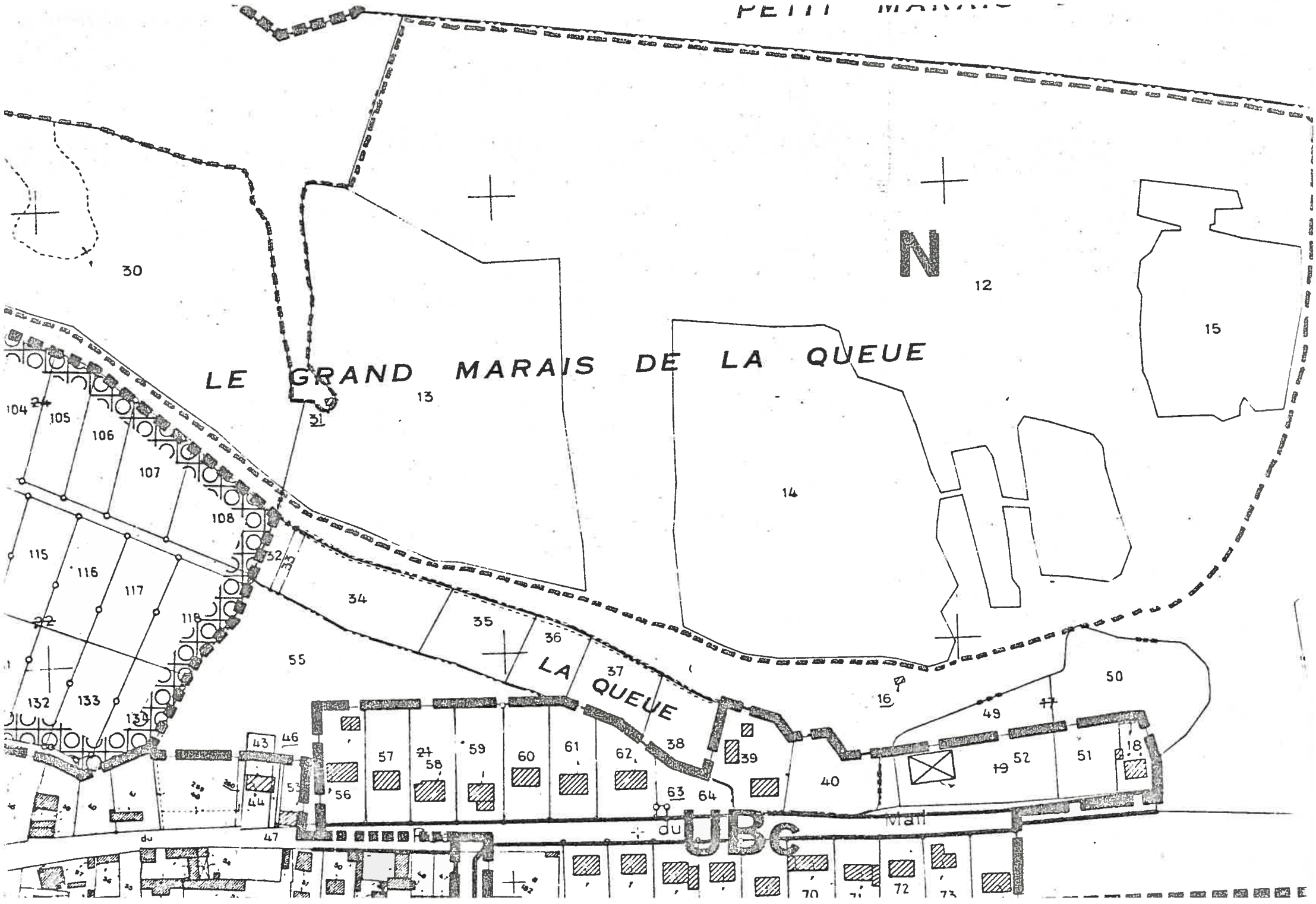

PETIT MARAIS
N
LE GRAND MARAIS DE LA QUEUE
LA QUEUE
UBC
du Mall
30
31
12
15
13
14
104
105
106
107
108
115
116
117
118
132
133
134
32
33
34
35
36
37
38
39
40
55
16
49
50
51
52
18
43
44
46
47
56
57
58
59
60
61
62
63
64
70
72
73



photo G. SULMONT
en haut à droite
photo M. DUQUEF à gauche





l'Utriculaire (Utricularia vulgaris) est une plante carnivore, en voie de régression dans toute la France. Sa protection s'imposerait. En haut : plante à la surface de l'eau.
A gauche la fleur et à droite grossissement d'une vésicule avec ses cils destinés à la capture d'animalcules.



biotope amphibie, saulée à sphaignes et autres mousses

photo G. SULMONT



Polytricum commune (au centre et à droite) parmi les sphaignes (surtout en haut à gauche)

photo G. SULMONT



photo G. SULMONT

Usnea subfloridana (touffe au centre) avec Parmelia physodes
L'Usnée indique un biotope dont l'air est pur.



La Grande Douve (Ranunculus lingua). C'est une plante figurant dans la liste des plantes protégées. photo M. DUQUEF

BRYOPHYTES

Hépathiques

Lophocolea heterophylla (Shrad.) Dum.
Chiloscyphus pallesceus (Eheh.) Dum.

Sphaignes

Sphagnum acutifolium Warnst.
Sphagnum squarrosum Crome.
Sphagnum palustre Jensen
Sphagnum amblyphyllum Russ.
Sphagnum fimbriatum Wils
Sphagnum recurvum P. Beauv.

Mousses

Eurhynchium praelongum (Hedw.) Hobk.
Hypnum cupressiforme Hedw.
Brachythecium rutabulum (Hedw.) B., S. et G.
Mnium seligeri Jur.
Polytrichum commune Hedw.
Mnium hornum Hedw.
Mnium undulatum Hedw.
Thuidium tamariscifolium (Hedw.) Lindb.
Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loeske (Fructifié)
Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr.
Dicranum scoparium Hedw.
Orthotrichum lyellii Hook. et Tagl.
Orthotrichum diaphanum (Gmel.) Schrad.

LICHENS

Parmelia physodes (L.) Ach.
Parmelia furfuracea (L.) Ach.
Parmelia borreri (Sm.) Turn.
Parmelia sulcata Tayl.
Usnea subfloridana Stirt.
Evernia prunastri (L.) Ach.
Ramalina farinacea (L.) Ach.
Parmelia glabratula Lamy
Cladonia fimbriata (L.) Fv.

Liste établie par C. BRUNEL et M. DUQUEF

- Odonates (Libellules)

Zygoptères

Zygoptera = ailes jointes

Ailes jointes habituellement au repos, toutes quatre semblables, presque toujours pédonculées, et portant (sauf chez les Caloptéryx) un ptérostigma bien marqué.

Tête très étirée en largeur yeux bien espacés l'un de l'autre, relativement petits et globuleux.

Thorax étroit et allongé. Pattes et abdomen grêles, ce dernier très long, fin et cylindrique.

Femelles toujours pourvues d'un oviscapte pour enfoncer leurs oeufs dans les végétaux riverains.

Insectes tranquilles, souvent posés, s'éloignant peu de l'eau. Vol bas et pas très vif.

Larves allongées, à abdomen cylindrique, se terminant par trois branchies caudales externes, généralement foliacées, que l'insecte emploie, en guise de rame, quand il veut nager.

Au moment de l'éclosion, l'imago sort verticalement ou obliquement de la dépouille nymphale et ne se penche pas en arrière, la tête en bas. (d'après P.A. Robert. Les Libellules. Delachaux-Niestlé).

- Calopterygidae

Calopteryx splendens Harris

Très commune le long de la Somme et du contre-fossé ; rare et égarée dans les étangs. Fin mai à juillet.

- Lestidae

Lestes viridis Van den Linden

Peu commune, en fin d'été.

- Platycnemididae

Platycnemis pennipes Pallas

Espèce commune tout l'été

- Coenagrionidae

Pyrrhosoma nymphula Sulzer

Très commun à partir de la fin avril

Ischnura elegans Van den Linden

Très commun dès le début mai ; cette espèce est parfois attirée par la lumière ultraviolette.

Coenagrion puella Linné
Commun dès le début mai

Coenagrion pulchellum Hansemann
Commun dès le début de mai

Ceriagrion tenellum De Villers
Commun en Juillet

Erythromma najas Hansemann
Commun de juin à août

- Anisoptères

Anisoptera = ailes dissemblables ou inégales
Ailes non pédonculées, les supérieures longuement ovales, les inférieures s'élargissant à la base. Sauf pendant l'éclosion, l'insecte les tient toujours grandes ouvertes. Toutes quatre ont une surface portante plus grande que celle des zygoptères et des nervures plus solides, en sorte que ces libellules volent non seulement plus vite, mais d'une manière beaucoup plus soutenue. Ptérostigmas allongés, toujours très marqués. Tête arrondie, yeux très gros, parfois encore séparés, mais le plus souvent contigus. Thorax grand et fort, pattes vigoureuses, abdomen toujours cylindrique chez les espèces à ponte endophytique, cylindrique, déprimé ou fusiforme chez les espèces à ponte exophytique.
Larves à corps plus large et plus trapu que chez les Zygoptères, souvent velu et terminé par trois valves cornées appelées cerques qui ferment l'entrée du rectum. C'est dans ce dernier que se trouvent les branchies rectales, car il n'y a plus de branchies externes caudales. Quand la larve veut nager, elle expulse brusquement l'eau de son rectum, ce qui la pousse en avant.
Pendant l'éclosion la Libellule se penche en arrière jusqu'à être suspendue la tête en bas à sa dépouille. Les Gomphides seuls font exception et se tiennent comme les Zygoptères (d'après P.A. Robert. Les Libellules. Delachaux-Niestlé).

- Gomphidae

Gomphus pulchellus Selys
Un seul exemplaire rencontré en mai 1984

- Aeshnidae

Aeshna cyanea Müller
Assez commun tout l'été



en haut:Orthetrum cancellé,femelle.

en bas:Anax empereur,mâle.



Aeshna grandis Linné
Assez commun tout l'été

Aeshna mixta Latreille
Commun surtout en Septembre

Anax imperator Leach
Assez commun tout l'été

- Corduliinae

Cordulia aenea Linné
Assez rare du début mai à début juillet

- Libellulidae

Libellula depressa Linné
Assez commune de juin à début août

Libellula fulva Müller
rare en mai-juin

Orthetrum cancellatum Linné
Très commune en juillet

Orthetrum caerulescens Fabricius
Un seul exemplaire vu en juillet 1984

Crocothemis servilia erythraea Brullé
Assez commun en juillet 1983, espèce d'origine méridionale, migratrice mais dont la reproduction sur place est prouvée.

Sympetrum sanguineum Müller
Espèce commune surtout à la fin de l'été.

Sympetrum striolatum Charpentier
rare en août

Sympetrum vulgatum Linné
rare en août

Nous avons donc, dans un premier temps, recensé 23 espèces différentes d'Odonates ; à titre de comparaison nous indiquerons qu'à La Chaussée-Tirancourt, localité riche et bien étudiée, 24 espèces ont été rencontrées, et que pour toute la Picardie nous connaissons, à ce jour, 36 espèces.

LES LEPIDOPTERES

Maurice DUQUEF

Commencée en 1982, l'étude des papillons du Marais de Blangy a surtout porté sur les espèces nocturnes. Celles diurnes étant sans grand intérêt.

C'est grâce à l'emploi d'ampoules à vapeur de mercure alimentées par un générateur portatif que les lépidoptères ont été attirés, ceux-ci étant très sensibles à la lumière ultra-violette.

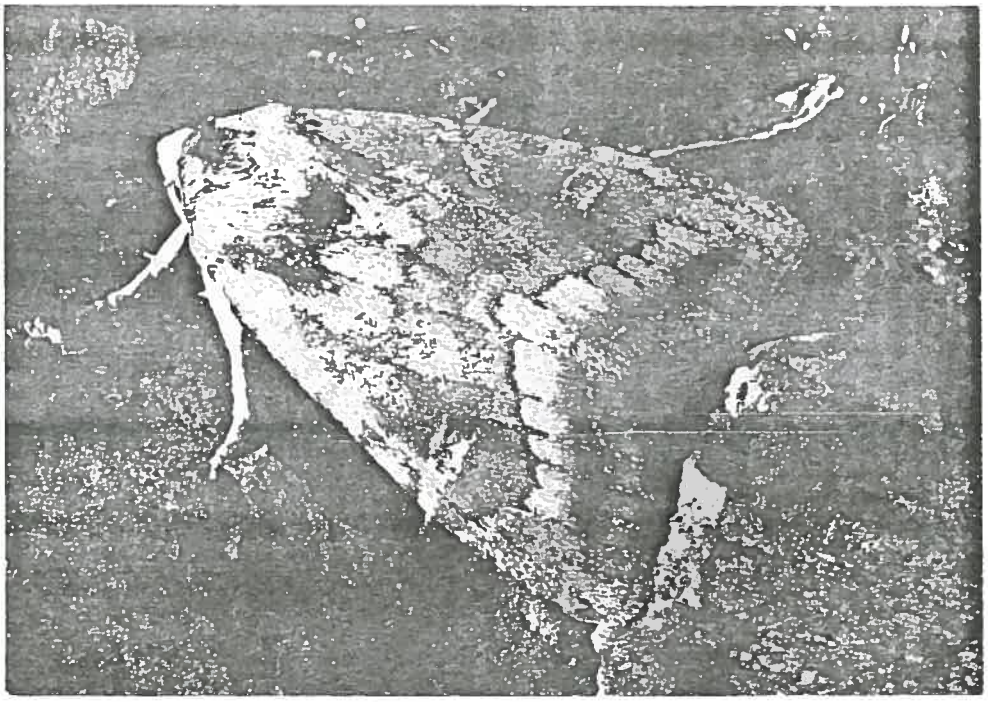
Il est encore prématuré d'écrire une liste complète des espèces vivant dans les marais : de nombreuses observations nocturnes seront nécessaires ; néanmoins nous pouvons citer deux espèces dont la présence à Blangy-Tronville a un intérêt national :

Sous-famille Hadeninae

- Mamestra splendens Hübner : c'est une noctuelle dont la chenille est polyphage. Nous l'avons rencontrée en mai 1984. Sa présence en France semble rare, elle est connue des départements suivants : Loir et Cher, Pyrénées Atlantiques, Gironde, Isère, Landes, Charente-Maritime, Corrèze, Haute-Savoie, Dordogne, Savoie et Ain. A ces onze départements il faut ajouter une autre localité picarde, les marais de Cinqueux, près de Pont-Sainte Maxence dans l'Oise (observation de F. Boudrane, en 1982). C'est donc un papillon excessivement rare dans le Nord de la France (un article doit être publié dans la littérature entomologique).

Sous-famille Hypeninae

- Hypenodes turfosalis Wocke : Minuscule noctuelle peu connue en France, dont la biologie est encore ignorée. Ce petit papillon a été rencontré dans les Landes, la Savoie, les Ardennes, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime. En Picardie, H.turfosalis n'est pas rare à Cessières (Aisne), il a été aussi rencontré à St Simon (Aisne, un exemplaire, 1946) et à St Sauveur (Somme, deux exemplaires, 1971). A Blangy, deux exemplaires furent attirés à la lumière, durant l'été 1984.



en haut adulte grossi de Mamestra splendens

Photo WAMBEKE

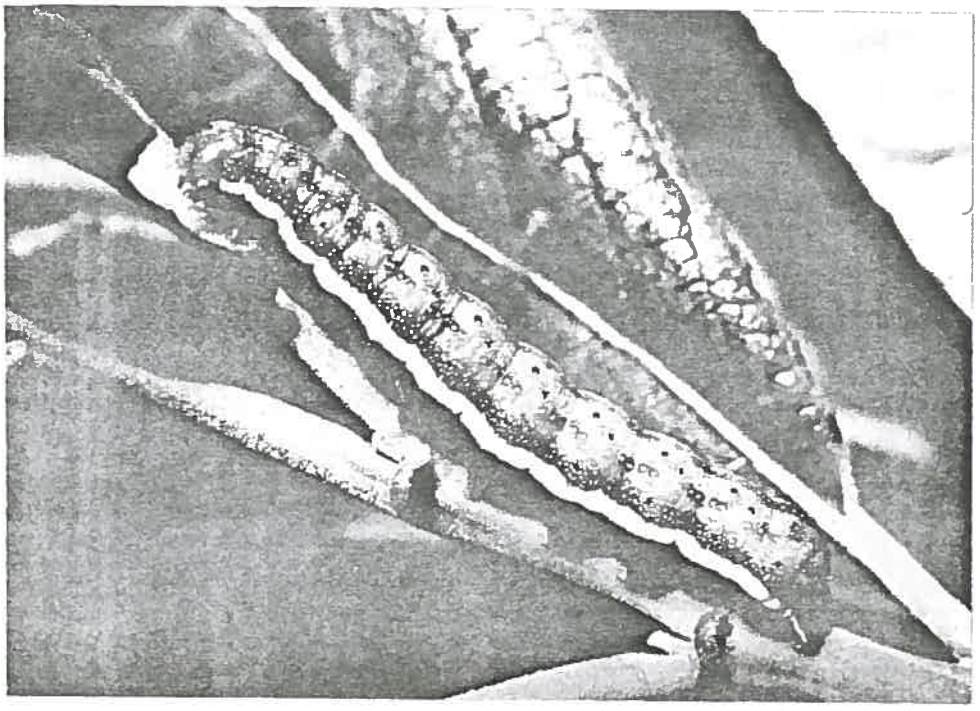


à gauche Mamestra splendens, grandeur nature

Photo JB ZAZA

en bas chenille grossie de Mamestra splendens

Photo WAMBEKE



D'autres noctuelles, paludicoles rares en France, mais plus répandues dans le Nord de la France sont aussi présentes, notamment :

Famille Noctuidae

Sous-famille Noctuinae

Xestia sextrigata Haworth : chenille sur graminées et plantes basses.

Sous-famille Hadeninae

Mythimna straminea Treitschke : chenille sur graminées.
Mythimna obsoleta Hübner : chenille sur Phragmites (roseau)
Senta flammea Curtis : chenille sur tiges de Phragmites

Sous-famille Acronictinae

Simyra albovenosa Goeze : chenille sur graminées de marais, iris pseudacorus, Typha, Salix viminalis, Rumex hydrolapathum, etc....

Sous-famille Amphipyrinae

Apamea ophiogramma Esper : chenille sur graminées de marais et iris pseudacorus

Photedes pygmina Haworth : chenille sur cypéracées et graminées de marais

Hydraecia micacea Esper : chenille polyphage sur plantes de marais.

Archanara geminipuncta Haworth : chenille dans la tige des roseaux

Archanara sparganii Esper : chenille dans les tiges d'Iris pseudacous, Typha, Sparganium.

Sedina buettneri O. Hering : chenille sur Carex acutiformis et Glyceria aquatica.

Arenostola phragmitidis Hübner : chenille sur roseau
Coenobia rufa Haworth : chenille sur jonc.

Sous-famille Acontiinae

Eustrotia uncula Clerck : chenille sur Carex et Cyperus

Sous-famille Chloephorinae

Earias clorana linnaeus : chenille sur Saules

Sous-famille Plusiinae

Diachrysia chryson Esper : chenille sur Eupatoire

Sous-famille Hypeninae

Macrochilo cribrumalis Hübner : chenille sur graminées

Ajoutons à cette très courte liste provisoire la jolie Callimorpha dominula Linnaeus (Arctiidae Callimorphinae) : chenille sur consoude (Symphytym officinale)

il faut aussi noter l'abondance des papillons de diverses espèces de la famille des Notodontidae, les chenilles de ceux-ci se nourrissant de peupliers et de saules .

INSECTES HYMENOPTERES

T E N T H R E D E S

Détermination Mr H. CHEVIN, Ingénieur

(INRA, Versailles)

avec indication de leurs plantes nourricières.

Aglaostigma fulvipes (Galium)
Monophadnus pallescens (Ranunculus)

Rhogogaster chlorosoma (Alnus, Populus, Salix, Sorbus, Filipendula
Hartigia limaris (Agrimonia, Eupatoria)
Dolerus megapterus (Cameron, Cyperacées)

Athalia rosae (Crucifères)

Dolerus sanguinicollis

OISEAUX

liste établie par Xavier COMMECY (G.E.P.O.P.)

(Le Héron cendré, le flamant rose et le canard Colvert ont été rajouté par Maurice DUQUEF ; les espèces protégées par la loi, arrêtés ministériels des 17 Avril et 29 Septembre 1981, sont précédées d'un astérisque).

Systématique d'après PETERSON, MOUNTFORT, HOLLOM, GEROUDET (guide des Oiseaux d'Europe. Delachaux et Niestlé. 1981).

- Podicipedidae

* Grèbe huppé (Podiceps cristatus),quatre couples nicheurs

- Ardeidae

* Héron cendré (Ardea cinerea)
* Blongios nain (Ixobrychus minutus).Un couple minimun, espèce en net déclin, devenue rare en France.

- Phoenicopteridae

* Flamant rose (Phoenocopterus ruber).Un vol de dix individus, en migration, a survolé le marais le 5 Mars 1983.

- Anatidae

Canard colvert (Anas platyrhynchus). Nicheur.

Accipitridae

* Faucon crécerelle (Falco tinninculus). Non nicheur, terrain de chasse.

- Rallidae

Poule d'eau (Gallinula chloropus). Nicheuse.
Foulque macroule (Fulica atra). Nicheuse.

- Laridae

Mouette rieuse (Larus ridibundus). Zone de nourrissage.

- Columbidae

Pigeon ramier (Columba palumbus)
Tourterelle des bois (Streptopelia turtur)

- Cuculidae

* coucou gris (Cuculus canorus)

- Strigidae

* Chouette hulotte (Strix aluco)

- Apodidae

* Martinet noir (Apus apus) zone de nourrissage

- Alcedinidae

* Martin-pêcheur (Alcedo atthis)

- Upupidae

* Huppe fasciée (Upupa epops). Un couple nicheur en 1973.

- Picidae

* Pic épeiche (Dendrocopos major)

- Hirundinidae

* Hirondelle de rivage (Riparia riparia). Zone de nourrissage.
* Hirondelle de cheminées (Hirundo rustica). Zone de nourrissage.
* Hirondelle de fenêtre (Delichon urtica). Zone de nourrissage.

- Motacillidae

* Pipit des arbres (Anthus trivialis)
* Bergeronnette grise (Motacilla alba)

- Laniidae

* Pie grièche grise (Lanius excubitor). Nicheuse, espèce rare en Picardie

- Troglodytidae

* Troglodyte mignon (Troglodytes troglodytes)

- Prunellidae

* Accenteur mouchet (Prunella collaris)

- Muscicapidae

(Turdinae)

* Traquet pâtre (Saxicola torquata)
* Traquet motteux (Oenanthe oenanthe)
* Rouge-queue noir (Phoenicurus ochruros)
* Rouge-gorge (Erithacus rubecula)
* Rossignol philomèle (Luscina megarhynchos)

Merle noir (Turdus merula)
Grive musicienne (Turdus philomelos)
Grive draine (Turdus viscivorus)

(Sylviinae)

* Bouscarle de Cetti (Cettia cetti)
* Locustelle tachetée (Locustella naevia)
* Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus)
* Hypolaïs ictérine (Hippolais icterina)
* Fauvette des jardins (Sylvia borin)
* Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla)
* Pouillot fitis (Phylloscopus trochilus)
* Pouillot véloce (Phylloscopus collybita)

- Paridae

* Mésange à longue queue (Aegithales caudatus)
* Mésange nonnette (Parus palustris)
* Mésange bleue (Parus caeruleus)
* Mésange charbonnière (Parus major)

- Certhiidae

* Grimpereau des jardins (Certhia brachydactyla)

- Emberizidae

* Bruant jaune (Emberiza citrinella)
* Bruant des roseaux (Emberiza schoeniclus)

- Fringiliidae

* Pinson des arbres (Pringilla coelebs)
* Verdier (Carduelis chloris)
* Chardonneret (Carduelis carduelis)
* Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina)
* Serin cini (Serinus serinus)
* Bouvreuil pivoine (Pyrrhula pyrrhula)

- Ploceidae

Moineau domestique (Passer domesticus)
* Moineau friquet (Passer montanus)

- Sturnidae

Etourneau sansonnet (Sturnus vulgaris)

- Oriolidae

Loriot jaune (Oriolus oriolus)

- Corvidae

Pie bavarde (Pica pica)
Corneille noire (Corvus corone corone)

Note (d'après Maurice CRAMPON, Le Canton de Boves. CRDP Amiens 1974).

"La chasse aux cygnes : Dès le XIIIe siècle, l'évèque d'Amiens, son chapitre, son vidame, l'abbé de Corbie, le Sire de Rivery partagent avec le Sire de Blangy le droit seigneurial de posséder des cygnes. Les jeunes oiseaux étaient rabattus vers Lamotte-Brebière où avait lieu leur marquage au fer chaud. Ceux du Sire de Blangy dont les propriétés étaient riveraines de la Somme se reconnaissaient par un écusson au côté gauche du bec".
Actuellement les cygnes sont totalement disparus des étangs de Blangy.

les mammifères, Reptiles et Amphibiens, sont encore à étudier exhaustivement. Cependant citons la présence du Chevreuil et du Rat musqué, de la couleuvre à collier (Natrix natrix), du crapaud commun (Bufo bufo) (ces deux dernières espéces étant protégées) et de la grenouille verte (Rana esculenta, espèce partiellement protégée).